

MAIRIE DE COLOMBIER LE VIEUX

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Colombier-Le-Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Conseil Municipal de Colombier-le-Vieux s'est réuni à la salle du conseil municipal
Sous la Présidence de Mme La Maire, Béatrice FOUR.**

Convocation adressée par Mme La Maire, Béatrice FOUR, le 3 avril 2025.

PRESENTS : FOUR Béatrice, GERY Myriam, DESCHAMPS Charlotte, BOITARD Franck, MARGIER Jean- Pierre, BESSET Aurore, THE Françoise, COUX Joël, VERCASSON Xavier, LONDON Patrick

**ABSENTS : VAUX Hubert,
GIRODON Didier pouvoir à FOUR Béatrice
MAICHERAK Catherine pouvoir à BOITARD Franck
DESRIEUX Claude pouvoir à GERY Myriam,**

Secrétaire de séance : GERY Myriam.

Nombre d'élus présents : 10 Nombre d'élus votants : 13
Le quorum est atteint.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2025 : approuvé à l'unanimité

Délibération 2025/13 :

OBJET : VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX 2025

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans (si cela a été acté par délibération). Au vue de la situation économique,

Madame Le Maire propose de ne pas augmenter les impôts locaux, et proposent de maintenir les taux votés en 2024

Le Conseil municipal, vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639A du code général des impôts, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 33,78 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 73,82 %
- taxe d'habitation (TH) : 9,25 %

CHARGE Madame le Maire de notifier cette décision et de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux

13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération 2025/14 :

OBJET : VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025

Madame le Maire présente le budget prévisionnel 2025, et il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2025 : la proposition est comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement : 961 510,76 €

Et

Dépenses et Recette d'investissement (avec Restes à réaliser) : 1 785 654,35 €

Le Conseil Municipal, vu la présentation du budget primitif 2025, après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité le budget primitif 2025 présenté

13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération 2025/15 :

OBJET : MOTION POUR DIRE « NON » AUX VIOLENCES FAITES AUX ELUS

Nous, soussignée, Mme FOUR Béatrice, Maire de Colombier-le-Vieux, les Adjoints, l'ensemble du Conseil Municipal de Colombier le Vieux,

Soutenons par solidarité mais avec détermination et conviction la motion proposée par l'Association des Maires Ruraux de l'Ardèche suite à la Manifestation organisée à Saint-Martial le 1^{er} mars 2025 pour dire NON aux violences faites aux élus.

A ce titre, nous sommes :

1/ Solidaires et exprimons un total soutien à nos collègues victimes de menaces, d'insultes, d'intimidations, et d'agression, incompatibles avec l'exercice de nos mandats.

2/ Fiers d'exercer notre mandat dans l'avenir de notre commune, avec bienveillance, et respect mutuel entre élus et concitoyens. Nous exerçons notre mandat au service de l'intérêt général.

3/ Clair et affirmons que le débat d'idées démocratiques ne peut s'accommoder de quelconques agressions et demandons à chaque citoyen de défendre ses opinions avec tolérance et sérénité, et dans le respect des valeurs de la République.

4/Fermes et dénonçons, condamnons toutes formes d'agressions envers les élus et devons être entendus lorsque nous sommes ou nos collègues sont victimes de comportements inacceptables de la part de d'administrés ou de quelconques individus.

5/Résolus à exiger un soutien permanent de l'Etat pour faciliter notre action au quotidien.

6/Déterminés et attendons des actes concrets et une protection exemplaire par les autorités compétentes pour l'exercice de notre mandat et demandons l'application exemplaires des peines prévus par la loi n°2024-247 du 21 mars 2024 renforçant la sécurité et la protection des maires et des élus locaux.

7/ Engagés et totalement solidaires des actions menées pour dire NON aux violences faites aux élus.

Pour tout le Conseil Municipal,

13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Délibération 2025/16 :

OBJET : AVENANT : BÂTIMENT JOURDAN

Madame le Maire énonce que les travaux de réhabilitation sont en cours et que des travaux supplémentaires sont à prévoir pour le lot Electricité courants faibles. Elle présente les modifications de travaux concernés et présente le devis de l'entreprise Yannick GRANGE Electricité. Le devis s'élève à 1 652,00€ HT, soit 1 982,40 € TTC

Les Conseillers Municipaux, après discussion

SONT FAVORABLES et ACCEPTENT les travaux proposés pour un montant de 1 652,00 € HT, soit 1 982,40 € TTC

AUTORISENT Madame le Maire à signer l'avenant correspondant.

13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Finances :

Informations :

- Divers : situation saine de la commune.

Urbanisme :

Informations :

- Autorisations d'Urbanisme :
 - Dépôts :
 - DP00706925T0001 : VICTOURON Brigitte – 4, place saint julien – réfection de façade
 - DP00706925T0002 : COMMUNE DE COLOMBIER-LE-VIEUX – rénovation garage
 - Décisions :
 - DP00706925T0001 : VICTOURON Brigitte – 4, place saint julien – réfection de façade – accord
 - DP00706925T0002 : COMMUNE DE COLOMBIER-LE-VIEUX – rénovation garage – accord
 - PC00706925T0003 : EARL MAISONNAS – route de Clauzel - Construction d'un bâtiment de stabulation et stockage avec toiture panneaux photovoltaïques – accord
 - PC00706925T0001 M. M^{me} RUDANT – Buvette camping Le Marchand – 1860 Route du Doux – accord
- Droit de préemption : ras,
- Divers

Bâtiments

Informations :

- Projet terrain projets communaux « Résidence les près de la Salette » : suite avec Ardèche Habitat : en cours
- Projet bâtiment Jourdan :
 - Avancement des travaux : électricité et plomberie en cours, dalle, carrelage
 - Nom du bâtiment à inscrire sur l'ancienne enseigne en réflexion
- Bascule : des travaux d'électricité et maçonnerie devraient être entrepris (dégât foudre)
- Eglise : travaux à prévoir : cheneaux, Abat-sons,
- Divers.

Personnel :

Informations :

- Emploi d'été à prévoir,

Ecole :

Informations :

- Retour sur le conseil d'école du 1^{er} avril,
- Cantine : suspicion de Toxi-Infection Alimentaire Collective : suite à l'intervention des services DDETSP : pas de certitude sur l'origine de la contamination.
- Divers.

Voirie

Informations

- Travaux à venir : 2^{ème} tranche de travaux liée aux intempéries de l'automne 2023 à finir : entreprises Vaux et entreprise Junique,
- Reprise de la voirie de la départementale : en bicouche du carrefour route de Lamastre jusqu'au village, Traversée du village reprise en enrobé, les travaux seront effectués par l'entreprise EVTP, en attente du calendrier définitif des travaux,
- Divers : reprise prochaine des parapets petit pont Route du Doux après Francillon par l'entreprise Vert,
- Abattage effectué d'arbres dangereux par l'entreprises Buisson.

Communauté d'agglomération

Informations :

- Commissions,
- Projet d'assainissement de Chardon en cours : 2 familles ont été rencontrées pour les terrains ou il serait possible d'implanter la station. Les habitants du hameau ont été informés par Arche Agglo par courrier sur l'avancement du projet.
- Divers.

CCAS :

Informations :

- Réunion le 15 avril à 18h00
- Atelier D'Marche à St Félicien

Divers :

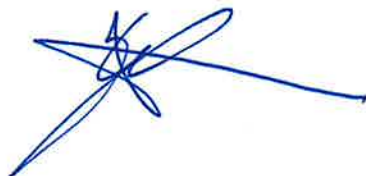
Informations :

- Arrêt du cuivre : 31 janvier 2027. Forum en septembre 2025 avec les opérateurs
- Bibliothèque : actions en cours et à venir : Livres à Soi, Prix Jeune Public (vote le 1^{er} juillet à Arlebosc) Partir en Livre (atelier en lien avec le compost)
- Préparation Ardéchoise : ateliers en cours : Thème : les marchés, les foires
- Communication : feuillet trimestriel : finalisé
- Double signalétique : panneaux de village occitan posés, retour sur le week-end du 15 mars avec Quentin GARNIER : retour très positif sur tous les villages
- Journée nettoyage de Printemps du 29 mars 2025, de 8h30 à 12h00 : retour sur cette journée : belle participation des habitants
- Cinéma le 11 avril.
- Spectacle 26 avril organisé par Diapason : Chansons de Bobby Lapointe
- Conférence le 7 mai sur la résistance
- Commémoration le 8 mai
- Balade en St Joseph le 1^{er} juin (pot à organiser et aide de l'association des Vieilles Colombines)
- Trial : 3 jours de l'Ardèche : 7, 8 et 9 juin
- Festival des humoristes en aout
- Divers...

Prochain Conseil municipal : lundi 12 mai 2025

Le secrétaire de séance

Myriam GERY



Le Maire



Béatrice FOUR

